

SITE WEB RENDEUX

Opération de développement rural

Construire avec vous l'avenir de notre commune!

La commune de Rendeux lance une nouvelle Opération de développement rural en vue d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitants. Chaque étape, depuis les réflexions préalables jusqu'à la réalisation des projets, se fait en collaboration avec la population.

Un site internet flambant neuf est entièrement consacré à l'ODR de Rendeux, n'hésitez pas à le consulter et à en parler autour de vous : www.rendeuxpcdr.info

L'opération précédente a permis la réalisation de plusieurs projets conséquents avec le concours de subsides régionaux (place et carrefour de Beffe, maison de village de Devantave, espace Schérés...). La commune se tourne à nouveau vers sa population pour récolter ses besoins : vie associative, emploi, aînés, logement, jeunesse, tourisme, agriculture, mobilité, environnement... Comment développer et dynamiser les villages ? Tous les habitants sont invités à partager leur vision du territoire et faire part de leurs idées lors de rencontres conviviales animées par la Fondation Rurale de Wallonie. Voici le calendrier des réunions de consultation, qui débiteront toutes à 19h30. L'appel est lancé à tous les habitants ! Parlez-en autour de vous ! Nous vous attendons nombreux !

LIEUX	DATES
DEVANTAVE – À LA SALLE COMMUNALE	Jeudi 26/10 à 19h30
GENES – À LA SALLE COMMUNALE	Mercredi 08/11 à 19h30
BEFFE – À LA SALLE COMMUNALE	Mercredi 15/11 à 19h30
CHÉOUX – À LA SALLE COMMUNALE	Jeudi 16/11 à 19h30
RENDEUX-HAUT – À LA SALLE COMMUNALE	Mercredi 22/11 à 19h30
MARCOURT – À LA SALLE DU RSI	Jeudi 23/11 à 19h30

Une commission (CLDR) composée d'élus et d'habitants sera également mise en place pour définir des objectifs de développement et identifier les projets à mettre en place dans les 10 ans à venir.

Une question ? Une suggestion ? Contactez

- l'agent relai communal : François Collignon - 084/37.01.71 - francois.collignon@rendeux.be
- les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie qui accompagneront le processus : Jean-Christophe Simon et Esther Zaeytydt - 084/21 98 60 – famenne@frw.be

Qu'est-ce qu'une Opération de développement rural (ODR) ?

L'Opération de développement rural (ODR) vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un Programme (PCDR). Valorisant

les ressources locales, elle concerne l'ensemble du territoire et tous les thèmes de la vie communale. Elle est régie par le décret régional wallon du 11 avril 2014.

Avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie et de Orthogone (bureau d'études désigné comme auteur de programme), les élus et les habitants vont établir un diagnostic de la commune fondé sur une étude socio-économique et sur la consultation de la population. Sur cette base, la Commission locale de développement rural (CLDR) va identifier les enjeux essentiels pour l'avenir du territoire, se donner des objectifs à atteindre mais aussi imaginer des réponses concrètes (des projets) à mettre en œuvre durant les dix prochaines années. Ces réflexions seront compilées dans un document spécifique : le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le projet de PCDR proposé par la Commission sera soumis pour approbation au Conseil communal puis devra être approuvé par un arrêté du Gouvernement wallon. Cette reconnaissance ouvre la porte à des subventions (jusque 80%) de la Région wallonne.

La CLDR aura alors pour mission de suivre la mise en œuvre du PCDR et la réalisation des projets.

Qu'est-ce que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La CLDR est l'organe consultatif chargé d'élaborer le PCDR avec les élus. Chaque membre est un relai de la population à plusieurs titres, selon son village, ses intérêts, son implication dans la vie communale, etc. Sa composition est approuvée officiellement par le Conseil communal et doit être représentative de la population (les différents villages, classes d'âge, catégories socioprofessionnelles ou réseau associatif) et ne peut comporter qu'un quart d'élus.